



MÉTIERS de la
MAINTENANCE des
MATÉRIELS de
TRAVAUX
PUBLICS et
MANUTENTION



- MÉCANICIEN/NE D'ATELIER -

MISSIONS PRINCIPALES :

- Entretien périodique, maintenance préventive et curative des matériels
- Diagnostic courant
- Commande de pièces
- Remise en état et/ou réglages nécessaires au dépannage
- Échange de composants
- Reconditionnement et mise au point d'ensembles simples
- Adaptation / préparation du matériel neuf ou d'occasion
- Mise en service et/ou mise en main du matériel
- Rédaction de formulaires et rapports d'activité

Le/ la mécanicien/ne d'atelier exerce ses activités individuellement ou au sein d'une équipe, dans le respect des procédures de l'entreprise et des règles d'hygiène, de sécurité au travail et environnementale

PROFIL :

- Méthodique
- Autonome
- Observateur/trice
- Disponible
- Capacités rédactionnelles
- Compréhension de l'anglais technique
- Capable de rendre compte de son activité
- Communique avec équipe, client, fournisseurs
- Capacité à manipuler les principaux types de matériels
- Bonne connaissance de la constitution des matériels et de leurs principes de fonctionnement
- Adaptation aux nouvelles machines et modes de maintenance
- Maîtrise des logiciels

FORMATION :

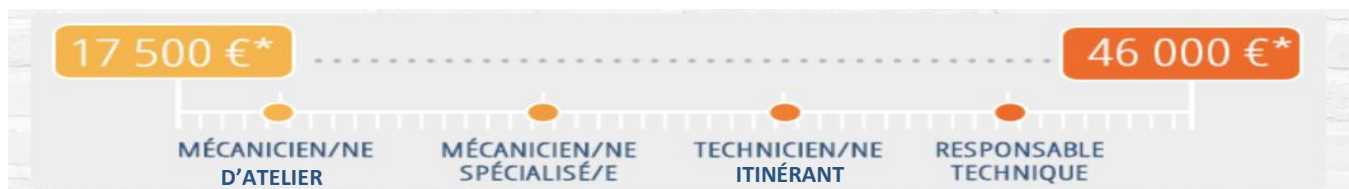
- CAP Maintenance des matériels de construction et de manutention (option B)
- BAC PRO Maintenance des matériels de construction et de manutention (option B)

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le/la mécanicien/ne d'atelier est amené/e à exercer ses activités dans des entreprises de distribution, de maintenance, de service et de location de matériels de construction et/ou de manutention. Les principales structures susceptibles de l'accueillir sont :

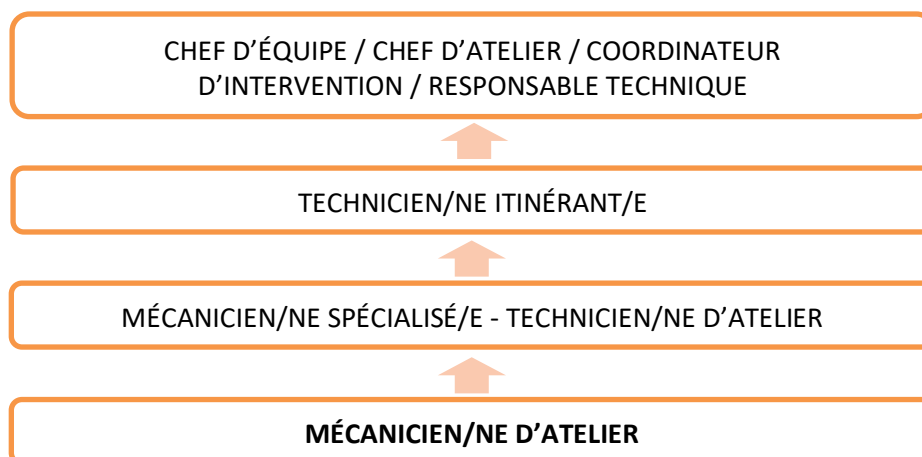
- les concessionnaires et entreprises de distribution et de maintenance des matériels,
- les entités des constructeurs de matériels (sièges, filiales, succursales, agences, points services),
- les entreprises de location de matériels,
- les entreprises de services (intervenants spécialisés, sociétés de contrôle),
- les services d'entretien des entreprises publiques et privées et des collectivités territoriales utilisatrices de ces matériels.

RÉMUNÉRATION :



* indication de rémunération sur une base annuelle brute moyenne dans les entreprises du secteur selon les compétences, l'expérience, la mobilité, la région...

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE :



SUIVEZ-NOUS SUR :



<http://www.3MTPM.com>



<https://www.facebook.com/3MTPM>